

## #RestonsConnectés

N°2

15 avril 2020

Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,

J'espère que vous allez bien ainsi que toute votre famille.

Le Président de la République a annoncé, lundi soir, la réouverture progressive des écoles le 11 mai prochain. La Ville de Lyon mettra tout en œuvre pour accueillir les enfants dans le respect des mesures sanitaires de protection pour la sécurité des enfants et des personnels.

A ce jour, les modalités de cet accueil ne sont pas encore connues. Nous reviendrons vers vous dès que nous disposerons de plus d'informations.

Comme je vous l'ai indiqué précédemment, je vous transmets ci-dessous des informations sur les inscriptions scolaires et périscolaires, l'accueil des enfants des personnels de santé pendant les vacances de printemps et également des informations sur quelques dispositifs mis en place dans le cadre du confinement et aussi quelques suggestions de sites internet à consulter en famille pour se distraire, s'instruire aussi et « s'évader ».

Je tiens à saluer l'ensemble des personnels de santé, de soin et d'aide sociale mobilisés pour tous nos concitoyens ; je remercie également les agents de la Ville de Lyon, les personnels de l'Education nationale et les associations d'éducation populaire, tous investis auprès des enfants même à distance.

Concernant la rentrée scolaire 2020/2021, vous recevrez d'ici quelques jours, par différents canaux toutes les informations (calendrier, modalités, contacts) pour les inscriptions scolaires et périscolaires. Elles s'organiseront de la manière suivante :

➤ **Les inscriptions scolaires**

Pour rappel, les inscriptions scolaires concernent les enfants qui effectueront leur première rentrée scolaire en septembre 2020 et/ou les nouveaux arrivants.

Pour les enfants déjà inscrits dans les écoles publiques en 2019/2020, il n'y a aucune formalité à remplir.

- Modalités d'inscription :

A partir du 4 mai, en ligne sur le site [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) ou par téléphone sur la base d'un rendez-vous (30 minutes) défini au préalable avec *Lyon en direct* (04 72 10 30 30).

A partir du 11 mai et en fonction du degré de déconfinement possible, des permanences d'accueil en Mairie d'arrondissement ou dans certaines écoles pourront être organisées.

- Concernant les demandes de dérogation :

Un fichier numérique sera disponible dès le 4 mai sur le site de la Ville de Lyon [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr).

- **Les inscriptions périscolaires**

Afin de faciliter vos démarches, les inscriptions aux activités périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021 (matin, restauration scolaire, après la classe, fin d'après-midi et ateliers du mercredi matin) sont reconduites à l'identique de l'année précédente.

Si vous souhaitez modifier l'inscription aux activités périscolaires, vous devrez contacter à la rentrée de septembre le Référent Co-éducation de Proximité (RCP) ou le Directeur d'Accueil de Loisirs (DAL) de votre école.

- **L'accueil des enfants des personnes de santé, de soin et d'aide sociale : continuité pendant les vacances**

Mis en place dès le 16 mars dans 17 écoles, l'accueil des enfants des personnels de santé, de soin et d'aide sociale se poursuivra pendant les vacances de printemps (du 18 avril au 4 mai) y compris les week end et le vendredi 1<sup>er</sup> Mai. Les enfants de ces personnels inscrits dans une école privée pourront bénéficier de cet accueil pendant cette période.

- **Quelques exemples de dispositifs mis en place pour faciliter la vie...en confinement**

- **Initiatives solidaires**

Depuis le début du confinement, des initiatives solidaires ont émergé dans les quartiers pour faciliter le quotidien des Lyonnais-es.

Parmi celles-ci, je vous invite à consulter la plateforme [lyonvoisins-solidaires.fr](http://lyonvoisins-solidaires.fr) dont l'objectif est de favoriser l'entraide et la solidarité entre voisins.

- **Livraisons / points relais de produits locaux frais**

Il est impératif de passer votre commande avant de vous rendre sur place. Pour commander, il suffit d'aller sur le lien suivant : <https://www.lyon.fr/actualite/economie/livraisons-ou-points-relais-des-produits-frais-au-plus-pres> et de cliquer sur votre arrondissement.

- **Faire du sport et s'amuser**

Vous trouverez sur la page ci-dessous une liste de liens vers des activités ludiques et sportives à pratiquer en famille chez soi.

<https://www.lyon.fr/actualite/loisirs/des-jeux-pour-lesprit-du-sport-pour-le-corps>

- **Les collections des bibliothèques municipales chez soi**

La bibliothèque municipale de Lyon met à disposition de ses abonnés ses ressources en ligne. Si vous n'êtes pas abonné-e-s, vous pouvez vous inscrire sur le site et c'est totalement gratuit. En ligne également des ressources pour vos petits et grands : <https://www.bm-lyon.fr/>

Vous trouverez toutes ces informations et les liens sur le site de la Ville de Lyon : [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

➤ **Quelques liens utiles**

- **Le guide des parents confinés**

Je vous adresse le lien suivant pour télécharger si vous le souhaitez le guide des parents confinés, réalisé pour soutenir et accompagner les parents dans leur conciliation vie professionnelle/vie familiale au quotidien grâce aux conseils des professionnels, experts et parents : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/03/Guide-des-parents-confinés-50-astuces-de-pro.pdf>

- **L'UNICEF « my.unicef.fr »**

Depuis plus de 15 ans, Lyon est labellisée « Ville Amie des Enfants » ; à ce titre nous avons développé avec l'UNICEF un partenariat fort et des actions autour des questions des droits des enfants.

Vous trouverez ci-dessous deux liens :

Un lien pour réaliser des coloriages : [https://my.unicef.fr/contenu/des-coloriages-pour-samuser-et-se-detendre?\\_ga=2.96655327.1577076273.1585906922-114381320.1574171959](https://my.unicef.fr/contenu/des-coloriages-pour-samuser-et-se-detendre?_ga=2.96655327.1577076273.1585906922-114381320.1574171959)

Un lien vers une sélection d'activités et de jeux à faire à la maison avec de nouvelles activités proposées chaque semaine : [https://my.unicef.fr/contenu/decouvre-des-activites-faire-si-ton-ecole-est-fermee-cause-du-coronavirus?\\_ga=2.92992477.1577076273.1585906922-114381320.1574171959](https://my.unicef.fr/contenu/decouvre-des-activites-faire-si-ton-ecole-est-fermee-cause-du-coronavirus?_ga=2.92992477.1577076273.1585906922-114381320.1574171959)

- **Les guides pour les familles par Radio France**

Décliné en 2 tomes, ces guides proposent des contenus adaptés aux enfants et leurs parents pour animer les différents temps de la vie familiale, parmi des milliers de programmes disponibles

Tome 1 - une sélection de programmes pour animer, sans écrans, les différents temps de votre quotidien : [premier tome adapté à la période scolaire](#)

Tome 2 - une sélection de programmes pour accompagner les vacances confinées de vos enfants (culture, musique, fiction ou activités à faire ensemble) : [le Tome 2 du Guide pour les familles de Radio France](#)

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ce courrier aux familles de votre école.

Je vous souhaite à toutes et tous du courage et de profiter aussi de ce temps en famille.

Restez chez vous et prenez soin de vous et de vos proches !

Je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

L'Adjoint au Maire de Lyon  
délégué à l'Education

Pour toute information, je vous invite à consulter le site [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

Vous pouvez également me contacter par mail : [adjointeducationlyon@mairie-lyon.fr](mailto:adjointeducationlyon@mairie-lyon.fr)